

VILLE DE PONTARLIER
REGION BOURGOGNE-FRANCHE COMTE
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE PONTARLIER
CANTON DE PONTARLIER

Extrait Du Registre des Arrêtés du Maire

Objet : JUSTICE ET POLICE – Circulation et stationnement - Interdiction de circulation et de stationnement boulevard Pasteur, entre la rue Jules Ferry et la rue Jean Jaurès, du 30 juin au 9 juillet 2025.

LE MAIRE DE LA VILLE DE PONTARLIER,

VU le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L 2273-1 à L 2213-6,

VU le Code de la Route,

VU la demande de la DVEP afin d'interdire la circulation et le stationnement, boulevard Pasteur, du 30 juin au 9 juillet 2025, suite à un affaissement de la chaussée,

CONSIDERANT qu'il appartient à l'Autorité Municipale d'assurer la sécurité de ses concitoyens et la commodité de la circulation,

ARRETE

ARTICLE 1 – Interdiction de circulation

Du lundi 30 juin 2025, 16 h 00 au mercredi 9 juillet 2025, 18 h 00, la circulation sera interdite à tout véhicule à l'exception des véhicules de secours :

- boulevard Pasteur : entre la rue Jules Ferry et la rue Jean Jaurès

ARTICLE 2 – Interdiction de stationnement

Du lundi 30 juin 2025, 16 h 00 au mercredi 9 juillet 2025, 18 h 00, le stationnement sera interdit à tout véhicule :

- boulevard Pasteur : sur les 6 places de stationnement situées face au n° 40.

ARTICLE 3 -

Les panneaux de signalisation et d'interdiction qui découlent du présent arrêté seront mis en place par les agents de la DVEP.

.../...

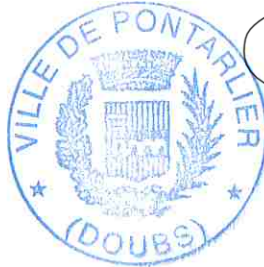
ARTICLE 4 -

Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Commandant de Police, ses agents, Messieurs les Gardiens de Police Municipale et tous agents assermentés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché.

PONTARLIER, le 30 juin 2025

Pour le Maire et par délégation,
Le conseiller municipal délégué à
la Citoyenneté,

Romuald VIVOT



- 1 ex. Arrêté du Maire
- 1 ex. Police Municipale
- 1 ex. Police Nationale
- 1 ex. Pompiers
- 1 ex. DVEP
- 1 ex. Pôle Citoyenneté